

Abidjan, le **23 .01. 2023**

N° - 0 1 6 4 /AIRP

**AVIS D'ARRÊT DE COMMERCIALISATION DE
NOLVADEX 10 MG COMPRIMES PELLICULES BOITE DE 30.**

A l'attention des professionnels de santé

Les laboratoires AstraZeneca, en accord avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique, procèdent pour des raisons commerciales, **à l'arrêt de la commercialisation de leur spécialité NOLVADEX 10 mg comprimés pelliculés, boîte de 3 plaquettes de 10.**

Par conséquent, l'attestation de visa d'enregistrement **N° E-87-075** du 27 janvier 1988 **est abrogée.**

Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien, à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.



Dr Assane COULIBALY

Ampliations :

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Laboratoires ASTRAZENECA.